



**Communiqué OMS/33  
25 avril 2003**

---

## LOIN DE S'AVOUEUR VAINCU, LE PALUDISME TUE CHAQUE JOUR PLUS DE 3000 ENFANTS EN AFRIQUE

---

### *L'OMS et l'UNICEF réclament de toute urgence une intensification des efforts déployés pour faire reculer le paludisme*

**Nairobi/Genève/New York**, 25 avril 2003 – Selon le rapport publié aujourd'hui par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) sur le paludisme en Afrique, cette maladie continue de prélever un lourd tribut : plus de 3000 enfants africains en meurent chaque jour. Ce rapport souligne en outre que les nouveaux antipaludiques efficaces ne sont pas encore accessibles aux personnes qui en ont besoin et que seule une faible proportion des enfants exposés au paludisme sont protégés par des moustiquaires imprégnées d'insecticide véritablement efficaces. Le rapport qui a fait l'objet d'une présentation officielle par le Président du Kenya, Mwai Kibaki, à l'occasion de la Journée africaine du paludisme, brosse un tableau du combat livré contre cette maladie à l'échelle du continent et relève l'urgence de rendre les antipaludiques accessibles aux personnes les plus exposées.

« L'initiative Faire reculer le paludisme a réalisé des progrès considérables depuis son lancement en 1998, mais des efforts accrus sont nécessaires pour combattre cette maladie dévastatrice qui entrave le développement de nombreux pays d'Afrique, » a déclaré le Dr Gro Harlem Brundtland, Directeur général de l'OMS. « Le paludisme continue de resserrer son étau autour de l'Afrique. En intensifiant les efforts de lutte, nous pouvons inverser cette tendance. »

Selon les estimations, 20 % de la population mondiale – principalement dans les pays les plus pauvres du monde – est exposée au risque de contracter le paludisme. On dénombre plus de 300 millions de cas aigus et au moins un million de décès chaque année. Quatre-vingt-dix pour cent des décès dus au paludisme sont enregistrés en Afrique, au sud du Sahara et concernent généralement des enfants âgés de moins de cinq ans.

« Le paludisme tue un enfant africain toutes les 30 secondes et demeure l'une des plus graves menaces pour la santé des femmes enceintes et de leurs nouveau-nés », a déclaré Carol Bellamy, Directeur exécutif de l'UNICEF. « Nous savons comment et nous pouvons atteindre notre cible de réduire de moitié la charge mondiale du paludisme d'ici 2010, mais cela suppose des investissements et une volonté politique beaucoup plus importants. »

*Le Rapport sur le paludisme en Afrique* incite la communauté mondiale à intensifier ses efforts et notamment à :

- Accroître les investissements mondiaux pour soutenir la mise en oeuvre des programmes de lutte contre le paludisme dans les pays d'endémie ;
- Accorder une place plus importante au paludisme dans les priorités sanitaires des pays d'endémie ;
- Promouvoir une participation accrue du secteur privé dans la fourniture et la distribution d'antipaludiques de qualité et de moustiquaires imprégnées d'insecticide ;
- Mettre les nouvelles associations médicamenteuses antipaludiques extrêmement efficaces à la disposition des populations à risque.

Le *Rapport sur le paludisme en Afrique* reconnaît que les efforts déployés à l'échelle mondiale ont déjà permis d'enregistrer des progrès considérables dans un certain nombre de pays qui ont adopté des stratégies de lutte antipaludique présentant un bon rapport coût/efficacité et davantage axées sur les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants en bas âge.

Il est réjouissant de constater que les moustiquaires imprégnées d'insecticide offrent une bonne protection contre le paludisme. Si elles sont correctement utilisées et associées à un traitement précoce au niveau de la communauté, la transmission du paludisme pourra reculer de 60 % et le taux global de mortalité chez les enfants en bas âge diminuer d'environ un cinquième.

En Tanzanie, un projet pilote communautaire de trois ans a permis de faire progresser de 10 à 50 % la proportion de nourrissons protégés par des moustiquaires imprégnées d'insecticide et de faire reculer de plus de 25 % le taux de mortalité infantile. Un autre programme communautaire en Zambie s'est traduit par une couverture nette de plus de 60 % des individus à risque.

Une formation a été dispensée en Ouganda à des agents de santé communautaires et à des mères d'enfants en bas âge dans plus de 10 districts pour leur apprendre à reconnaître les symptômes du paludisme et entreprendre un traitement médical immédiat, dans le cadre d'une stratégie de prise en charge du paludisme à domicile. Cette stratégie encourage la participation active des officines locales et de l'industrie pharmaceutique aux efforts de lutte antipaludique. Les premiers résultats obtenus permettent d'observer un net recul du nombre de cas de paludisme ne faisant pas l'objet d'une hospitalisation chez les moins de cinq ans. Le Ghana et le Nigéria ont aussi adopté cette stratégie.

« Le *Rapport sur le paludisme en Afrique* montre comment le partenariat mis en place pour faire reculer le paludisme accroît son assistance aux pays d'endémie pour leur permettre de poursuivre le combat contre cette maladie. Le partenariat mondial se trouve actuellement à un stade crucial de son existence : il doit conserver et renforcer les appuis qu'il a pu réunir jusqu'ici. Nous devons absolument honorer les engagements que nous avons pris il y a cinq ans pour ne pas décevoir une nouvelle génération d'enfants africains. Cela serait inacceptable. », a déclaré le Dr Nafo-Traoré, Secrétaire exécutif du Secrétariat du Partenariat RBM.

## **Faire reculer le paludisme**

L'initiative Faire reculer le paludisme (RMB) a été lancée en 1998 avec l'objectif déclaré de réduire de moitié la charge du paludisme d'ici 2010. Ses partenaires fondateurs – le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'UNICEF, la Banque mondiale et l'OMS – ont décidé de mettre en commun leurs connaissances et leurs ressources pour lutter de concert contre le paludisme à l'échelle mondiale, et plus particulièrement en Afrique.

Depuis le lancement de cette initiative, les dépenses internationales engagées dans la lutte contre cette maladie ont plus que triplé et se montent actuellement à US \$200 millions par an. Des plans stratégiques détaillés de lutte contre le paludisme ont été élaborés dans plus de 30 pays d'Afrique où cette maladie est endémique et le nouveau Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme a injecté des ressources supplémentaires non négligeables dans la mise en oeuvre de ces plans.

L'initiative RBM est un partenariat mondial dans lequel sont associés des pays d'endémie palustre, des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des représentants du secteur privé et des ONG et qui a permis d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur le problème du paludisme, de dégager des ressources supplémentaires et de réunir un consensus sur les instruments et les interventions prioritaires nécessaires pour combattre cette maladie.

Au Sommet d'Abuja, tenu au Nigéria le 25 avril 2000, 44 chefs d'Etats africains ont réaffirmé leur détermination à faire reculer le paludisme et fixé des objectifs intermédiaires pour l'Afrique. Ils ont incité les dirigeants d'autres pays à soutenir leurs efforts et à reconnaître l'importance de la lutte contre le paludisme en tant que maladie de la pauvreté.

A la suite du Sommet d'Abuja, le 25 avril a été déclaré « Journée africaine du paludisme » et une résolution adoptée ultérieurement par les Nations Unies a consacré la Décennie 2001-2010 « Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, notamment en Afrique », accordant ainsi une place importante au paludisme dans les objectifs de développement des Nations Unies pour le Millénaire.

Sur les 44 pays signataires de la Déclaration d'Abuja en 2000, 25 pays africains d'endémie ont présenté des projets visant à financer l'accélération de la mise en oeuvre de leurs plans nationaux de lutte contre le paludisme, qui ont été approuvés par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Dix-huit pays d'endémie ont déjà réduit ou supprimé les taxes et droits de douane sur les produits antipaludiques comme les moustiquaires et les insecticides, améliorant ainsi l'accès à ces produits essentiels.

\* \* \* \* \*

Pour plus d'information prière de contacter:

Pru Smith, Secrétariat du Partenariat Faire Reculer le Paludisme, Organisation mondiale de la Santé, Genève, tél. +41 22 791 4586, e-mail

[smithp@who.int](mailto:smithp@who.int),

Mohammad Jalloh, UNICEF, Media New York, Tél. +1 212 326 7416, e-mail [mjalloh@unicef.org](mailto:mjalloh@unicef.org);

Victor Chinyama, UNICEF Nairobi, tél. + 254-2-622218, e-mail [vchinyama@unicef.org](mailto:vchinyama@unicef.org).

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et OMS Information ainsi que d'autres informations sur le sujet peuvent être obtenus sur Internet à la page d'accueil de l'OMS : <http://www.who.ch/>